



**OIAC**

**Secrétariat technique**

Bureau des projets spéciaux

S/651/2007

19 juillet 2007

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

## **NOTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

### **INVITATION AU FORUM DE L'OIAC SUR L'INDUSTRIE ET LA PROTECTION 1<sup>ER</sup> ET 2 NOVEMBRE 2007**

1. L'année dernière, dans une note sur les préparatifs du dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ("la Convention") (S/578/2006 du 20 juin 2006), le Directeur général avait annoncé que le Secrétariat technique ("le Secrétariat") organiserait un Forum sur l'industrie et la protection, qui se tiendrait au second semestre de 2007. Le Secrétariat coopère depuis lors avec des représentants de l'industrie chimique, de gouvernements et d'institutions universitaires aux préparatifs de ce Forum, au cours duquel les participants pourront discuter de questions telles que la mise en œuvre de la Convention, avec une attention particulière pour l'industrie chimique, et la façon d'améliorer la sécurité et la sûreté des usines chimiques ainsi que le transport de produits chimiques.
2. Dans la présente note, le Directeur général a le plaisir d'apporter d'autres précisions sur le Forum et d'inviter des représentants de l'industrie chimique, des autorités nationales, d'instituts nationaux, de laboratoires et des communautés scientifiques et universitaires à y participer.
3. Le Forum se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2007 au World Forum Convention Center (WFCC), à La Haye (Pays-Bas).
4. Un appui financier à ce Forum est apporté au titre de l'Action commune 2007/185/PESC de l'Union européenne, en date du 19 mars 2007, concernant le soutien aux activités de l'OIAC dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive.
5. Un appui a également été fourni par le Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC) et le Conseil international des associations chimiques (ICCA).

#### **Objectifs généraux du Forum sur l'industrie et la protection**

6. L'objectif du Forum sera de promouvoir la mise en œuvre de la Convention et de susciter une sensibilisation aux obligations qui en découlent; on y discutera aussi de l'expérience pratique de sa mise en œuvre. Il aidera également à encourager la



coopération internationale dans des domaines clés pertinents à la Convention. Par ailleurs, le Forum :

- a) contribuera à créer des synergies et à renforcer la collaboration entre l'industrie chimique, l'OIAC, les autorités nationales, les organisations internationales et instituts nationaux pertinents, et les laboratoires;
  - b) examinera la façon dont l'OIAC peut s'adapter au nouvel environnement de sécurité et à l'évolution de l'industrie chimique et comment elle peut aider à améliorer la sécurité et la sûreté des usines chimiques et du transport des produits chimiques;
  - c) encouragera l'adhésion universelle à la Convention, en envoyant des invitations aux représentants de l'industrie chimique des États signataires.
7. Les participants discuteront également de la création éventuelle d'une plate-forme pour des consultations et une coopération entre les gouvernements, l'industrie chimique et l'OIAC. Une telle plate-forme pourrait aussi être utilisée, au besoin, pour lancer et coordonner de futurs événements et activités qui sont programmés sous les auspices du Forum.
  8. Le compte rendu intégral des travaux du Forum, y compris les exposés et les résumés des discussions, seront publiés.
  9. Toutes les activités du Forum se dérouleront en anglais, et il n'y aura pas de service d'interprétation. Les participants devront donc posséder une bonne maîtrise de l'anglais.

#### **Domaines qui seront traités par le Forum**

10. Le Forum comportera trois ateliers qui se tiendront dans le cadre de deux sessions parallèles, comme exposé ci-après. Il y aura un atelier pendant la session A et deux pendant la session B.

#### Session A

*Atelier 1 : Questions relatives à la vérification et à la mise en œuvre qui sont pertinentes pour l'industrie chimique, y compris le prélèvement et l'analyse d'échantillons*

11. Les participants à cet atelier examineront les mesures que prend l'industrie chimique en ce qui concerne les contrôles du commerce de produits chimiques à double usage, ainsi que les mesures que prennent les gouvernements pour empêcher la prolifération des armes chimiques, y compris les mesures qui sont requises au titre de la Convention. Les participants discuteront également de l'évolution du régime de vérification au titre de la Convention eu égard à l'industrie chimique, et examineront des questions comme les résultats d'un projet CEFIC sur l'utilisation des numéros du Chemical Abstracts Service.

12. À cet atelier, on discutera également des inspections de l'industrie et en particulier du recours au prélèvement et à l'analyse d'échantillons pendant de telles inspections. Des experts en prélèvement et analyse d'échantillons et en vérification, et des spécialistes de l'industrie chimique pourront ainsi discuter d'une gamme de sujets liés au prélèvement et à l'analyse d'échantillons pendant les inspections de l'industrie, y compris des aspects suivants :
- a) les leçons retenues du prélèvement et de l'analyse d'échantillons;
  - b) la méthode utilisée par l'OIAC pour prélever et analyser des échantillons;
  - c) la protection de l'information industrielle confidentielle dans le contexte du prélèvement et de l'analyse d'échantillons, y compris par l'utilisation de logiciels spécialisés de l'OIAC;
  - d) la nécessité de susciter la confiance de l'industrie chimique dans cet aspect du prélèvement et de l'analyse d'échantillons;
  - e) d'autres aspects pratiques et logistiques du prélèvement et de l'analyse d'échantillons;
  - f) les besoins et projets futurs.

#### Session B

##### *Atelier 2 : Assistance et protection*

13. À cet atelier, on discutera de questions en rapport avec la création de mécanismes locaux, nationaux, régionaux et internationaux efficaces pour répondre aux urgences découlant de l'emploi ou de la menace d'emploi d'armes chimiques. Cet atelier sera notamment axé sur le renforcement des capacités et donnera l'occasion d'évaluer les expériences pratiques d'autres organismes internationaux et des États parties qui interviennent dans ce domaine. Sur la base de ces considérations, des conclusions seront tirées pour de futures activités.

##### *Atelier 3 : Sécurité et sûreté dans les usines chimiques*

14. Renforcer la sécurité et la sûreté des usines chimiques et empêcher les émissions intentionnelles de produits chimiques toxiques dans la chaîne d'approvisionnement constituent des responsabilités fondamentales de l'industrie chimique, que celle-ci assume dans le cadre de ses efforts pour prévenir l'utilisation à mauvais escient de produits chimiques toxiques. Cet atelier servira de cadre dans lequel les États parties et l'industrie chimique pourront échanger des idées sur la sécurité et la sûreté des usines chimiques. Il contribuera à susciter une prise de conscience et à disséminer les meilleures pratiques de l'industrie, ainsi qu'à favoriser l'échange d'idées et de connaissances spécialisées. Les participants discuteront également de l'expérience acquise dans la mise en œuvre de la Charte mondiale Responsible Care<sup>®</sup> d'ICCA, du rôle d'un agent de vérification de la conformité du commerce d'une entreprise et de l'expérience acquise par d'autres organisations internationales.

### Autres renseignements

15. Le programme provisoire de ce Forum sera distribué en temps utile.
16. D'autres renseignements sur le programme peuvent être obtenus auprès du Président du Comité d'organisation et de programme du Forum, M. Krzysztof Paturej, qui est également Directeur du Bureau des projets spéciaux du Secrétariat. Il peut être contacté par courriel à l'adresse [paturej@opcw.org](mailto:paturej@opcw.org).

### **Exposition de matériels**

17. Il y aura une exposition non commerciale de matériels de différents types au WFCC tout au long du Forum. Cette exposition comprendra :
  - a) du matériel utilisé par le Secrétariat et les États parties en rapport avec la vérification et l'échantillonnage et l'analyse;
  - b) du matériel de protection utilisé par les autorités nationales et les organismes internationaux et nationaux;
  - c) du matériel de sécurité utilisé par l'industrie chimique.
18. Outre le Secrétariat, au nombre des exposants peuvent figurer des autorités nationales, des organismes et laboratoires internationaux et nationaux, l'ICCA (exposant sa charte mondiale Responsible Care<sup>®</sup>) et d'autres parties intéressées.
19. Les exposants éventuels sont invités à se mettre en rapport avec M. Krzysztof Paturej en envoyant un courriel à [paturej@opcw.org](mailto:paturej@opcw.org).

### **Inscription**

20. Ceux qui souhaitent participer au Forum sont invités à remplir le formulaire d'inscription qui est joint en annexe, et qui peut également être téléchargé depuis le site web de l'OIAC ([www.opcw.org](http://www.opcw.org)).
21. Les formulaires remplis doivent être envoyés au Bureau des projets spéciaux, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas). Ils peuvent également l'être par télécopieur au +31 (0)70 416 3499 ou par courrier électronique à [osp@opcw.org](mailto:osp@opcw.org). Ils doivent impérativement parvenir au Secrétariat **avant le 15 septembre 2007**.

### **Parrainage, voyage et hébergement**

22. Le Secrétariat utilisera les fonds du Fonds d'affectation spéciale pour le dixième anniversaire de l'OIAC pour parrainer la participation au Forum d'un nombre limité de participants d'États parties dont les économies sont en développement.
23. Pour les participants parrainés, le Secrétariat défraiera les frais de voyage, de repas et d'assurance médicale, et paiera des indemnités limitées de subsistance afin de couvrir les frais divers. Le Secrétariat organisera et règlera également l'hébergement des participants parrainés. Les participants parrainés qui n'ont pas l'intention de se

prévaloir de cet hébergement sont invités à l'indiquer au plus tôt, afin d'éviter que le Secrétariat ait à payer des frais d'annulation d'hôtel.

24. Le voyage des participants parrainés sera organisé de la façon la plus économique possible. Le Secrétariat achètera les billets et les enverra aux participants. Ceux-ci ne pourront acheter leurs billets localement qu'avec l'autorisation du Secrétariat et pour autant qu'il en découle une économie supplémentaire. L'accord du Secrétariat est nécessaire pour tout changement des dates d'arrivée et de départ. Les dépenses sans rapport avec le Forum ou résultant de modifications non autorisées des plans de voyage ne seront pas remboursées. Les participants parrainés devront supporter tous les frais dus à des changements dont la responsabilité leur incombe, annulation comprise, dès lors que les billets auront été achetés.
25. Les participants sont invités à obtenir tous les visas requis (y compris les visas de transit) avant de se rendre aux Pays-Bas.
26. Il est indiqué aux participants non parrainés qu'ils devront organiser eux-mêmes leur voyage et leur hébergement. Cependant, il est à noter que le Secrétariat a obtenu un tarif de groupe spécial au Golden Tulip Bel Air Hotel ([www.goldentulipbelairhotel.nl](http://www.goldentulipbelairhotel.nl)) pour les participants au Forum. Des détails seront envoyés aux participants inscrits en temps utile.

#### **Demandes de renseignements et personnes à contacter**

27. Pour toute question sur le Forum, et notamment sur l'inscription, s'adresser à M. Irakli Beridze, Responsable des projets spéciaux, au +31 (0)70 416 3073 ou à Mme Dorith van Iterson-Hazewijer au +31 (0)70 416 3874. Le Bureau des projets spéciaux peut également être contacté par télécopieur au +31 (0)70 416 3499 ou par courrier électronique à [osp@opcw.org](mailto:osp@opcw.org).
28. Des demandes de renseignements peuvent également être présentées au Responsable du projet du Forum, M. Ralf Trapp, à l'adresse électronique [ralf.trapp@gmail.com](mailto:ralf.trapp@gmail.com).

Annexe (en anglais seulement) :

Registration Form (Formulaire d'inscription)

**Annex****OPCW INDUSTRY AND PROTECTION FORUM  
1 AND 2 NOVEMBER 2007****REGISTRATION FORM**

Please submit the completed form **by 15 September 2007** to:  
Office of Special Projects, OPCW  
Johan de Wittlaan 32, 2517 JR The Hague, the Netherlands  
Fax: +31 (0)70 416 3499; e-mail: [osp@opcw.org](mailto:osp@opcw.org).

**Please type or use BLOCK LETTERS.**

1.	Family name			
2.	First name(s)			
3.	Date of birth	Day	Month	Year
4.	Citizenship			
5.	Gender	Male <input type="checkbox"/>	Female <input type="checkbox"/>	
6.	Passport number			
7.	Date of issue	Day	Month	Year
8.	Expiry date	Day	Month	Year
9.	Place of issue			
10.	Areas of expertise			
11.	Which workshop or workshops would you like to attend? (Please keep in mind that Sessions A and B will take place simultaneously.)	<b>Session A:</b> Workshop 1: Issues surrounding verification and implementation that are of relevance to the chemical industry, including sampling and analysis <b>OR</b> <b>Session B</b> Workshop 2: Assistance and protection Workshop 3: Safety and security at chemical plants		<input type="checkbox"/>   <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
12.	Organisation			
13.	Contact address (Please do not give a post-office box number)	Street		
		Number		
		City	Post code	
		Country		
14.	E-mail address			
15.	Telephone numbers, including country and city codes	Home		
		Work		
		Mobile		

16.	Fax numbers, including country and city codes	Home	
		Work	
17.	Is sponsorship a condition of participation?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>

--- 0 ---